

Formation continue CREPS : Présentation de la formation d'intervenant SRAV dans le cadre de Génération Vélo

Au CREPS Centre-Val de Loire à Bourges
Session Mai 2023

✓ Objectifs généraux

Le savoir rouler à vélo est une politique publique portée par le ministère des Sports. Il vise 3 objectifs :

- La sécurité : autonomie à vélo pour les 6-11 ans avant l'entrée au collège
- La santé et écologie : développement des mobilités actives
- Le développement de la pratique d'activités physiques et sportives durable pour tous

Pour développer ce programme, la formation des opérateurs est indispensable. Ce module de formation est construit dans le but d'apporter les compétences aux éducateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle et dont les diplômes et qualifications leur donnent les prérogatives pour être accompagnateur du développement du programme Savoir Rouler à Vélo.

Pour plus de renseignements : <https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/>

✓ Objectifs opérationnels et Compétences visées

- Connaître le programme et ses objectifs
- Maîtriser les éléments fondamentaux (techniques et pédagogiques) du « Savoir Rouler à Vélo »
- Organiser le déploiement du SRAV sur le territoire (partenariats, mise en place, identifier et lever les freins,...)
- Accompagner et favoriser le développement de la pratique du vélo mobilité sur un territoire

✓ Contenus de la formation :

- Module 1 : Connaître le dispositif SRAV et le programme Génération Vélo
- Module 2 : Devenir intervenant et dispenser le SRAV
- Module 3 : Savoir dispenser le bloc 1 "Pédaler et connaître son vélo"
- Module 4 : Savoir dispenser le bloc 2 "Savoir circuler en sécurité"
- Module 5 : Savoir dispenser le bloc 3 "Savoir rouler à vélo"
- Module 6 : Déployer et mettre en œuvre le SRAV au niveau local
- Module 7 : Bilan et évaluation de la formation

Une attestation de formation sera délivrée en fin de formation et permettra au stagiaire de s'inscrire sur la plateforme Génération Vélo en tant qu'intervenant SRAV afin de proposer ses services aux collectivités ou de déployer au sein de sa collectivité des cycles SRAV (dans le cas où le stagiaire est employé par une collectivité)

✓ Public visé

A destination des encadrants SRAV.

Pour s'inscrire à la formation, il faut :

- Avoir vocation à dispenser des cycles de Savoir Rouler à Vélo,
- Être majeur (transmettre une pièce d'identité à l'inscription),
- Être titulaires du PSC-1 (ou équivalent),
- Être couverts par une assurance responsabilité civile,
- Remplir une attestation sur l'honneur qui confirme :
 - les pré-requis,
 - une bonne maîtrise du vélo en conditions réelles de circulation,
 - l'engagement à tout mettre en oeuvre pour intervenir dans le cadre de cycles SRAV à minimum 3 reprises d'ici fin 2024, après avoir bénéficié de cette formation dont les frais pédagogiques sont pris en charge par le programme Génération Vélo,
 - l'autorisation à l'organisme de formation de transmettre vos coordonnées au programme Génération Vélo afin d'être recontactés par le programme dans le cadre du suivi et de l'évaluation de ce dernier.

Dans la mesure du possible, chaque stagiaire doit venir avec son vélo en bon état et si possible une trousse mécanique ainsi que son casque.

✓ Organisation de la formation

La formation dure 28h avec 3h en formation à distance (FOAD) et 24h en présentiel au CREPS soit un total de 28h de formation

La formation est limitée à 12 participants.

Date : à partir du 20/04/2023 mars pour la formation à distance ;

Les 3h en FOAD doivent être impérativement être effectuées entre le 20/04 et 02/05.

Au CREPS : en présentiel

Mardi 02/05/2023 à partir de 13h30

Mercredi 03/05/2023

Jeudi 04/05/2023

Vendredi 05/05/2023

Les créneaux horaires sont 9h-17h

La formation se déroule au CREPS et dans une école primaire.

✓ Partenaires-Intervenants :

- Génération Vélo
- CREPS
- *Intervenants* : Honorine Martin (formatrice CREPS) et Philippe Aubin (CQP Educateur Mobilité à vélo)

✓ **Prix de la formation :**

La formation est 100% prise en charge par le programme Génération Vélo. Hors frais de déplacement et de restauration pour assister à la formation.. A titre indicatif, le cout de la formation est de 280€ par personne.

Les frais annexes (transport, hébergement, restauration) sont à la charge du participant. Il est possible de se restaurer et de dormir au CREPS. Vous devez réserver vos repas et l'hébergement sur le lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfxas4NC2a0C37l4oXlhZcnyiBwmfbifuNTTEYRdLzXrvh_rA/viewform

✓ **Inscription**

Période d'inscription : du 1er mars 2023 au 10 avril 2023.

Le nombre d'inscrits est compris entre 8 et 12 stagiaires, s'il n'y a pas au minimum 8 stagiaires inscrits, la formation sera annulée.

L'inscription est obligatoire et se fait uniquement dématérialisée sur le site du CREPS, avant le **10 avril 2023**, sur le lien suivant : <https://www.creps-cvl.fr/formation.offre>

Contact :

Honorine MARTIN

honorine.martin@creps-centre.fr /02 48 48 06 08